

Un pont sur l'Arbogne

CONSTRUCTION Une nouvelle passerelle reliant les communes de Montagny et de Prez, au sein de la forêt de l'Arbogne, a été construite par 10 apprentis bûcherons.

MONTAGNY

La passerelle, construite uniquement à partir de bois local, offre un nouvel itinéraire pédestre au sein du vallon de l'Arbogne. Surplombant la rivière du même nom, le pont contribue à un meilleur accueil du public, de plus en plus nombreux à venir apprécier les richesses du coin. «Il y a beaucoup de piétons, cyclistes et cavaliers qui utilisent ces sentiers, il est donc important de continuer à faire évoluer les zones accessibles au public. Il faut à la fois le canaliser pour éviter qu'il n'entrave le territoire à préserver, mais également créer des sentiers et infrastructures de qualité, fabriqués avec du matériau local», explique le garde forestier, Pierre-Alain Crausaz.

Sans utiliser de béton

Ce projet a permis de mettre en pratique les connaissances de 10 apprentis bûcherons de première, deuxième et troisième année. Supervisés par leur chef d'apprentissage, Eric Chatagny, ils ont facilement réussi à relever le principal défi: ne pas utiliser de béton pour soutenir le pont. Il n'aura fallu au petit groupe que trois jours pour monter le pont, ainsi qu'une journée pour réaliser le sentier qui remonte vers les chemins existants de Prez.



De g. à dr.: Eric Chatagny (chef des apprentis), Goulwen Gendre (apprenti 2^e année), Frédérique Antonin (chargée de communication), Pierre-Alain Crausaz (garde forestier), Robin Pasquier (stagiaire). PHOTO JULIE QUELOZ

Plus symboliquement, la passerelle relie entre elles les communes de Prez et de Montagny qui se sont investies ensemble dans ce projet. Elles ont signé une convention en 2020, les liant financièrement à un plan de gestion du vallon de l'Arbogne. «Grâce à cette répartition sur quinze ans, les travaux dans le vallon peuvent continuer. Il s'agit principalement de soutenir le développement de la protection de la faune et de la flore, l'exploitation des hectares à disposition ainsi que l'accueil des promeneurs. Toutes ces tâches sont gérées par la Corporation forestière», explique Isabelle Staub Barbey, conseillère communale et vice-syndique de Prez.

Le vallon de l'Arbogne représente quelque 136 hectares de territoire à préserver et à développer. Si au départ les coupes de bois permettaient de financer ces travaux, une autre source de revenu est aujourd'hui nécessaire. Le plan de gestion a donc été mis en place en 2019 par le Service des forêts et de la nature, les communes de Montagny et de Prez, le Groupement forestier Broye-Vully et la Corporation Forêts-Sarine. Ensemble, ils ont défini les divers objectifs à développer d'ici à 2033.

■ JULIE QUELOZ

Inauguration officielle: samedi 29 juin, rdv au parking du Parcours Vita de Prez-Vers-Noréaz, 10 h 30. (par tous les temps, chemin boueux).